
RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CHAMPIONNATS SUISSES DES MÉTIERS DU CHAMP PROFESSIONNELMICROTECHNIQUE

SwissSkills 2027

Table des matières

1. Introduction	3
2. Organisation générale	3
2.1. Organisateur	3
2.2. Organisation par phases	3
2.3. Calendrier et lieux des manifestations	4
2.4. Structure de l'organisation.....	4
2.5. Rôles.....	4
2.6. Financement.....	5
2.7. Droit à l'image	5
3. Détails des phases	5
3.1. Phase 1 : communication	5
3.2. Phase 2 : inscription	5
3.3. Phase 3 : sélection des candidats	6
3.4. Phase 4 : qualifications.....	6
3.4.1. Horaire quotidien	8
3.4.2. Qualifiés	8
3.5. Phase 5 : teambuilding	8
3.6. Phase 6 : championnats suisses individuels en équipe	8
3.6.1. Arrivée et rencontre	9
3.6.2. Horaire quotidien	9
3.6.3. Champions suisses	9
4. Généralités sur les compétitions	9
4.1. Préparation avant les compétitions.....	9
4.2. Equipements à disposition dans la zone de compétition.....	11
4.3. Equipement personnel obligatoire et autorisé pour le candidat (à emporter)	11
4.4. Matériel non autorisé lors de la compétition.....	12
4.5. Utilisation des espaces	12
4.6. Aide et conseils	12
5. Conditions générales de participation	12
5.1. Conditions d'admission.....	12
5.2. Renonciation.....	13
5.3. Comportement	13
5.4. Tenue vestimentaire	13
5.5. Téléphone portable	13
5.6. Indemnisation	14
5.7. Concept de sécurité	14
5.8. Conditions d'exclusion	14

1. Introduction

La participation aux SwissSkills dans le cadre des compétitions des métiers du champ professionnel microtechnique vise les objectifs suivants :

- Accroître la visibilité des métiers au niveau suisse comme pôle de compétences et d'excellence
- Dynamiser l'image des métiers en mettant en avant l'innovation et la création de valeur
- Offrir aux apprentis l'opportunité de vivre une expérience unique, et de développer leur esprit d'équipe

Les métiers concernés par cette compétition sont :

- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC
- Micromécanicien.ne CFC
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC

Le présent règlement établit les structures des qualifications ainsi que les conditions générales de participation à l'ensemble des compétitions.

Toutes les désignations employées au masculin s'appliquent également, par analogie, à tous les genres.

2. Organisation générale

2.1. Organisateur

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (ci-après CP).

En cas de question, veuillez envoyer un mail à : ssk@cpih.ch.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'un des responsables de la CP pour les compétitions des SwissSkills aux numéros suivants :

Angélique Humbert-Droz +41 (0)32 910 03 82

Ludovic Gambarini +41 (0)79 539 88 05

2.2. Organisation par phases

La CP est l'organisateur des différentes étapes de la compétition. qui se divisent en six phases et s'étendent sur une durée d'environ un an.

- Phase 1 : communications et promotions
- Phase 2 : inscriptions
- Phase 3 : sélection des candidats
- Phase 4 : qualifications
- Phase 5 : teambuilding
- Phase 6 : compétitions

2.3. Calendrier et lieux des manifestations

- Inscription individuelle jusqu'au 31 octobre 2026 sur le site metiers-horlogerie.ch
- Qualifications du 23 au 27 février 2027 à START ! Forum des métiers - Fribourg
- Teambuilding du 13 au 14 mai 2027 à La Rouvraie – Bevaix (NE)
- SwissSkills 2027 du 14 au 18 septembre 2027 à Bernexpo – Berne

2.4. Structure de l'organisation

La CP, par le biais de ses services Formation professionnelle et Communication & Digital, est l'organe responsable de l'organisation des différentes phases des compétitions. Pour réaliser ce projet, elle s'est entourée de professionnels qui œuvrent dans les commissions suivantes :

- Comité de pilotage : assure la supervision des décisions, veille au respect du budget et à l'application du règlement.
- Groupe de projet : définit les épreuves de qualifications et de compétitions ainsi que les critères d'évaluation, élabore la liste du matériel et des machines nécessaires.
- Groupe de travail : valide les épreuves de qualifications et de compétitions et participe à l'élaboration des différents documents nécessaires aux épreuves.

Un tel projet requiert la participation de nombreuses personnes qui soutiennent les participants à cette compétition :

- Chefs experts et experts
- Entreprises formatrices et écoles professionnelles des candidats
- Enseignants et formateurs
- Parents et famille

2.5. Rôles

Le **chef expert** a pour mission de :

- Assurer la maintenance des machines en cas de panne ou de dysfonctionnement
- Répondre aux questions du public
- Veiller au respect du port des EPI
- Trancher en cas de désaccord(s) durant la compétition

L'**expert** a pour mission de :

- Orienter le participant à trouver la réponse par lui-même
- Réaliser les corrections des épreuves
- Apporter un soutien à la motivation et accompagner les participants en difficulté
- Répondre aux questions du public

Le **personnel CP** a pour mission de :

- Promouvoir l'ensemble des métiers de l'OrTra
- Veiller au bon déroulement des compétitions en dehors des aspects techniques
- Coordonner la compétition
- Répondre aux questions du public
- Assurer le respect des horaires

2.6. Financement

Le financement du projet est assuré d'une part par l'ensemble des entreprises conventionnées de la branche et d'autre part par les subventions du SEFRI et des sponsors.

2.7. Droit à l'image

Lors de leur inscription, les candidats acceptent de céder leur droit à l'image à la CP et à l'organisateur SwissSkills, dans un but promotionnel pour la formation professionnelle.

Pendant le temps imparti consacré aux épreuves, les candidats ne seront aucunement dérangés par les médias ou par des questions des visiteurs, afin de garantir leur concentration. En dehors des épreuves, les candidats peuvent être sollicités par la CP et/ou certains médias pour participer à des mini-reportages, des séances photo, des tournages vidéo, etc.

3. Détails des phases

3.1. Phase 1 : communication

L'information s'adresse aux potentiels participants à la compétition. Deux voies de communication sont privilégiées.

- La première concerne les apprentis en mode dual ; la communication est adressée aux entreprises formatrices. Le vecteur privilégié d'information est le mailing, envoyé à l'ensemble des formateurs en entreprise concernés par les métiers de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, Micromécanicien.ne CFC et de Qualiticien.ne en microtechnique CFC.
- La seconde cible sont les apprentis suivant une formation en école professionnelle à plein temps ; la communication est adressée aux enseignants de pratique et de connaissances professionnelles, par l'intermédiaire des Directions des écoles professionnelles.

Pour ces deux voies de communication, des présentations réalisées par la CP compléteront, selon la volonté des Directions des écoles professionnelles, les informations transmises.

Du matériel de communication est envoyé aux formateurs et aux Directions des écoles professionnelles :

- Imprimés, goodies, présentation, vidéo, page web.

3.2. Phase 2 : inscription

Le formulaire d'inscription est disponible sous metiers-horlogerie.ch/ssk et est géré par la CP. Tous les candidats remplissant les critères peuvent s'inscrire (cf. 5.1 Conditions d'admission). Pour être prises en compte, les inscriptions adressées à la CP doivent être effectuées via le formulaire en ligne dûment complété, incluant une photo portrait de bonne qualité (qui sera utilisée lors des qualifications) ainsi que l'accord de participation de l'entreprise pour les apprentis en formation duale et celui des parents pour les apprentis mineurs.

Par leur inscription, les candidats s'engagent à participer à toutes les phases de la compétition. Les inscriptions permettent d'accéder à la procédure de sélection.

3.3. Phase 3 : sélection des candidats

Cette phase concerne le processus de sélection des candidats pour participer aux épreuves de qualification. L'objectif de cette sélection est d'identifier les candidats présentant les meilleures aptitudes professionnelles et personnelles pour les compétitions des SwissSkills..

Nombre de candidats retenus :

- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC : 15 candidats
- Micromécanicien.ne CFC : 27 candidats
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC : 12 candidats

En cas d'inscriptions surnuméraires, les candidats sont sélectionnés sur la base de la meilleure moyenne, arrondie au dixième, des notes suivantes :

- Connaissances professionnelles obtenues durant les quatre premiers semestres d'apprentissage
- Travail pratique prescrit (TPP)

En cas d'égalité de notes, c'est la note de TPP, arrondie au dixième, qui sera déterminante. Si cela ne permet pas de départager les apprentis inscrits, la Convention patronale se réserve le droit d'établir une nouvelle condition équitable et impartiale.

Par son inscription, le candidat autorise la CP à demander ses notes auprès de l'école professionnelle.

Une fois les candidats sélectionnés, ils reçoivent une confirmation détaillant les étapes à venir.

Les candidats non retenus sont informés de leur position sur la liste d'attente, établie en cas de désistement d'un candidat sélectionné ou qualifié.

3.4. Phase 4 : qualifications

Au terme des qualifications, les six meilleurs apprentis de chaque profession sont qualifiés pour participer aux championnats suisses individuels par équipes.

Les qualifications se déroulent sur une épreuve d'une journée.

Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC

L'épreuve de qualification porte sur la conception d'un système microtechnique.. Les normes utilisées peuvent être des normes NIHS ou SNV. Le logiciel à disposition durant la compétition est « Autodesk Inventor ». Les fichiers nécessaires pour les épreuves de qualification sont fournis au format « step ».

L'évaluation des travaux s'effectue selon les critères suivants :

- Organisation du travail et ergonomie
- Comportement et attitude
- Entretien de la place de travail et environnement
- Réalisation du dossier de plans

Pour utiliser un autre logiciel, il est nécessaire d'envoyer une demande par mail à ssk@cpih.ch au plus tard deux mois avant le début des qualifications, en précisant le logiciel concerné. Dans cette situation uniquement, le participant doit apporter son propre ordinateur, une souris, un câble HDMI ou DVI, ainsi qu'un adaptateur USB si son ordinateur n'est pas équipé d'un port USB de type A. L'installation de l'ordinateur personnel doit être effectuée la veille de son passage entre 17h15 et 18h00.

En cas de non-respect de cette consigne, le participant est tenu d'installer son matériel au début de la compétition dans le temps imparti. En cas d'utilisation d'un autre logiciel, l'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement. Il est également important de noter qu'il n'y a pas de connexion internet sur les lieux de compétition.

Tous les documents sont fournis sur une clé USB (fournie par l'organisateur) aux formats *.pdf ou *.stp et en version papier. Par conséquent, l'ordinateur portable personnel doit disposer d'un port USB disponible. Tous les livrables doivent être rendus sur la même clé USB dans le dossier « livrable » aux formats *.pdf, *.stp ou *.stl ainsi qu'au format natif du logiciel. Par mesure de sécurité, les candidats sont encouragés à enregistrer une seconde copie de leurs livrables sur l'ordinateur. Aucun autre support de sauvegarde n'est accepté.

Micromécanicien.ne CFC

L'épreuve de qualification est divisée en trois parties :

- Tournage : tours 102
- Fraisage : fraiseuses
- Assemblage et montage

Le tournage et le fraisage sont séparés (matin/après-midi). L'ordre dans lequel ces parties se déroulent est déterminé par un tirage au sort effectué lors du briefing. L'alternance des procédés d'usinage permet une utilisation optimale et équitable des machines à disposition. La fabrication est réalisée sur des machines conventionnelles. Au terme de chaque partie, le participant remet les livrables attendus au chef expert.

L'évaluation des travaux s'effectue selon les critères suivants :

- Préparation et organisation du travail
- Comportement et attitude
- Utilisation correcte des machines et outils
- Réalisation des pièces
- Entretien de la place de travail et environnement

Qualiticien.ne en microtechnique CFC

L'épreuve de qualification porte sur la conception et la mise en œuvre d'un contrôle qualité des produits et des processus. Des gammes de contrôle des produits et des processus de fabrication sont établies conformément aux directives. Les moyens de mesures conventionnels et automatisés sont préparés, vérifiés et étalonnés afin d'assurer des mesures et des résultats valables. Les résultats sont analysés, les écarts interprétés et des mesures correctrices sont proposées.

A l'issue de toutes les étapes, le participant remet les livrables attendus au chef expert. Tous les documents sont fournis sur une clé USB (fournie par l'organisateur). Par mesure de sécurité, les candidats sont encouragés à enregistrer une seconde copie de leurs livrables sur l'ordinateur. Aucun autre support de sauvegarde n'est accepté.

L'évaluation des travaux s'effectue selon les critères suivants :

- Conception et mise en œuvre du contrôle
- Comportement et attitude
- Entretien de la place de travail et environnement
- Analyse des données qualité et propositions de mesures correctrices

3.4.1. Horaire quotidien

07h30	Rendez-vous à l'espace de compétitions pour le briefing
08h00 – 11h45	Début de la compétition et distribution du cahier des charges
11h45 – 12h00	Nettoyage des machines
12h00 – 13h00	Pause repas
13h00 – 16h45	Suite de la compétition
16h45	Remise des travaux
16h50 – 17h15	Nettoyage des machines et de la zone de compétition
17h30	Fin de la journée

Les pauses durant la compétition sont libres, mais elles ne sont pas compensées sur le temps imparti. Seule la pause de midi est obligatoire aux horaires prévus. Dans les plages horaires définies, le participant est responsable de la gestion de son temps.

3.4.2. Qualifiés

Le nom des 18 qualifiés est communiqué lors de la cérémonie de clôture de la manifestation laquelle tous les participants doivent assister (présence obligatoire).

Chaque qualifié reçoit son ticket pour les championnats suisses individuels en équipe et sa place pour les deux journées de Teambuilding.

Les résultats sont publiés sur les sites internet metiers-horlogerie.ch et cpih.ch, ainsi que sur les réseaux sociaux de ces deux plateformes.

3.5. Phase 5 : teambuilding

Les candidats qualifiés pour les championnats suisses individuels en équipe participent à deux jours de teambuilding. La composition des équipes est établie à l'avance par un tirage au sort effectué par la CP, sous réserve d'une équipe entièrement germanophone.

Ces journées visent à favoriser le développement de l'esprit d'équipe parmi les participants, leur permettre d'explorer leur potentiel, grâce à des exercices pratiques et des mises en situation ludiques. Ils sont encadrés et coachés par une équipe de professionnels.

3.6. Phase 6 : championnats suisses individuels en équipe

Les équipes prennent part aux championnats suisses individuels en équipe. Elles se mesurent lors d'une épreuve de 5 jours. Elle débute le premier jour de la manifestation SwissSkills.

Les candidats réalisent des tâches de conception et de mise en plan, d'usinage ainsi que de contrôle qualité de manière collaborative afin d'atteindre les objectifs définis dans le cahier des charges. Des mesures correctrices sont proposées lorsque c'est nécessaire. Les opérations d'usinage se réalisent sur les mêmes machines que celles utilisées lors des qualifications ; le logiciel de dessin mis à disposition est « Autodesk Inventor ». Chaque Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC est autorisé à utiliser son propre logiciel, il doit toutefois s'assurer de la compatibilité des documents et l'annoncer au plus tard trois mois avant le début de la compétition par mail à ssk@cpih.ch. Il doit également s'assurer de l'installation de son matériel la veille de la compétition. Les normes utilisées peuvent être des normes NIHS ou SNV.

Les points obtenus lors des épreuves de qualification ne sont pas pris en compte.

Les travaux sont évalués de manière individuelle selon les mêmes critères que ceux établis pour les qualifications. De plus, le travail d'équipe et de collaboration font partie des critères d'évaluation.

3.6.1. Arrivée et rencontre

La veille du début de la compétition, les participants qualifiés sont attendus dans la matinée aux SwissSkills pour une première rencontre avec le staff et les experts, ainsi que pour la préparation des machines. À l'issue de cette journée, un repas en commun est organisé.

Cette séance permet de prendre connaissance de l'objet de la compétition, des lieux et des consignes de sécurité sur le stand. Les textiles destinés à être portés pendant la compétition sont distribués à cette occasion.

3.6.2. Horaire quotidien

Les épreuves débutent tous les jours entre 8h00 et 09h00 et se terminent entre 16h00 et 17h30, sous réserve d'horaires spéciaux déterminés sur place par les experts.

La présence des candidats est requise sur le stand chaque jour 15 minutes avant l'horaire annoncé au préalable pour recevoir les informations du jour.

Le dimanche, 15 minutes avec l'horaire annoncé, la présence des candidats est obligatoire sur le stand pour ranger et nettoyer la place de compétition.

Les pauses durant la compétition sont libres, mais elles ne sont pas compensées sur le temps imparti. Seule la pause de midi est obligatoire aux horaires prévus. Dans les plages horaires définies, le participant est responsable de la gestion de son temps.

3.6.3. Champions suisses

Le participant ayant obtenu le plus de points est déclaré vainqueur.

Les résultats sont communiqués lors de la cérémonie de clôture et les meilleurs candidats recevront le titre de champion suisse de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, de Micromécanicien.ne CFC et de Qualiticien.ne en microtechnique CFC.

4. Généralités sur les compétitions

4.1. Préparation avant les compétitions

Une journée de compétition nécessite une importante dépense d'énergie. Il est important de bien se préparer mentalement, physiquement et techniquement (refaire des opérations conventionnelles quelques jours avant la compétition). Il est conseillé, durant la phase de préparation, de réaliser des tâches sur une durée prolongée sans interruptions dues à des facteurs externes (téléphone, collègues, pauses, etc.).

Les critères d'évaluation des épreuves portent sur les compétences opérationnelles des plans de formation suivants :

[Extrait du plan de formation du Micromécanicien.ne CFC du 29.11.2019](#)

a. Préparation des opérations en vue du travail de production.

a1. préparer le travail et les machines (pour fabriquer une pièce ou un assemblage selon le cahier des charges).

- a2. interpréter des plans techniques permettant de réaliser la pièce et esquisser une pièce.
- a3. fabriquer des pièces micromécaniques sur machines conventionnelles selon les documents fournis.
- a4. mesurer les pièces à l'aide des moyens de mesure et de contrôle adéquats et garantir la qualité dans la production.
- a5. assurer la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement conformément aux normes légales et directives d'entreprises.
- c. Usinage de pièces ou de moyens de production sur machines conventionnelles (et CNC).
 - c1. préparer les documents, assembler les éléments et effectuer la mise au point et le réglage.
 - c2. fabriquer des pièces micromécaniques sur machines conventionnelles [...] conformément aux documents techniques.
 - c5. réaliser la terminaison des pièces micromécaniques.
 - c6. maintenir les moyens de production en état d'utilisation en réalisant l'entretien.

Extrait du plan de formation du Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC du 29.11.2019

- a. Préparation des opérations en vue du travail de production.
 - a5. assurer la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement conformément aux normes légales et directives d'entreprises.
- c. Réalisation de plans et conception de systèmes micromécaniques.
 - c1. mettre en plan la pièce ou l'assemblage micromécanique à produire en appliquant les normes et les tolérances.
 - c2. concevoir des systèmes micromécaniques avec des variantes.
 - c4. analyser la faisabilité et la conformité du système micromécanique conformément au cahier des charges.

Extrait du plan de formation du qualicien.ne en construction microtechnique CFC du 29.11.2019

- a. Préparation des opérations en vue du travail de production.
 - a4. mesurer les pièces à l'aide des moyens de mesure et de contrôle adéquats et garantir la qualité dans la production.
 - a5. assurer la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement conformément aux normes légales et directives d'entreprises.
- c. Conception et mise en œuvre d'un contrôle qualité des produits et des processus.
 - c1. établir des gammes de contrôle des produits et des processus de fabrication d'un atelier de microtechnique conformément aux directives.
 - c2. appliquer les plans de surveillance des produits et des processus dans l'atelier de production microtechnique.

- c4. préparer, vérifier et étalonner les moyens de mesures conventionnels et automatisés afin d'assurer des mesures et des résultats valables.
- d1. appliquer les méthodes de résolution de problèmes identifiés en atelier microtechnique en vue de l'amélioration continue et utiliser les principes du Lean Manufacturing pour optimiser les processus.
- d2. analyser les données qualité en vue d'améliorer les produits et les processus et d'établir des statistiques.
- d3. participer à la rédaction des procédures qualité et la réalisation des audits produits.

4.2. Equipements à disposition dans la zone de compétition

Dessinateur.trice en construction microtechnique

- Ordinateur et périphériques
- Clé USB avec cahier des charges et autres documents utiles
- Programme : Autodesk Inventor
- Des bouchons d'oreilles sont à disposition si nécessaire

Micromécanicien.ne

- Tour Schaublin 102, avec outillage
- Fehlmann P21, avec outillage
- Outils, outillage et instruments de mesure
- Des bouchons d'oreilles sont à disposition si nécessaire

Qualiticien.ne en microtechnique

- Ordinateur et périphériques
- Clé USB avec cahier des charges et autres documents utiles
- Outils, outillage et instruments de mesure
- Des bouchons d'oreilles sont à disposition si nécessaire

4.3. Equipement personnel obligatoire et autorisé pour le candidat (à emporter)

Dessinateur.trice en construction microtechnique

Equipements de protection individuelle obligatoires :

- Lunettes
- Chaussures de sécurité

Matériel personnel :

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail
- Casque audio

Micromécanicien.ne

Equipements de protection individuelle obligatoires :

- Lunettes

- Chaussures de sécurité

Matériel personnel :

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail

Qualiticien.ne en microtechnique

Equipements de protection individuelle obligatoires :

- Lunettes
- Chaussures de sécurité

Matériel personnel :

- Calculatrice
- Extrait de norme SNV et/ou NIHS
- Journal de travail
- Casque audio

4.4. Matériel non autorisé lors de la compétition

L'utilisation du téléphone portable est interdite durant la compétition, sauf dans l'espace vestiaire.

Tous les livrables numériques doivent être remis sur la clé USB fournie, tout autre support n'est pas accepté. Une sauvegarde locale est vivement conseillée.

4.5. Utilisation des espaces

Chaque zone de travail d'équipe et/ou individuelle est clairement délimitée et est interdite aux personnes non autorisées. Un espace est destiné aux matériels communs où divers outils et instruments de mesure sont à disposition.

La zone vestiaire permet de ranger les affaires personnelles durant la compétition et offre un endroit calme pour se ravitailler.

4.6. Aide et conseils

A la demande du participant, les experts reformulent les consignes si nécessaire. Toutes les indications qu'ils donnent sont protocolées. Les experts ne sont pas autorisés à communiquer des informations plus détaillées que celles figurant dans le cahier des charges.

5. Conditions générales de participation

5.1. Conditions d'admission

- Les candidats sont en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'apprentissage de Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC, de Micromécanicien.ne CFC ou de Qualiticien.ne en microtechnique CFC en Suisse au moment de leur inscription.
- Les candidats sont employés dans une entreprise formatrice ou suivent une formation en école professionnelle technique à plein temps en Suisse.
- Les candidats répondent aux conditions cadres des SwissSkills 2025.

- Les candidats sont capables d'endurance, ont une capacité à travailler en équipe et d'adaptabilité. Ils ont pour ambition de donner le meilleur d'eux-mêmes, de tisser des liens avec d'autres professionnels et de véhiculer une image positive de leur futur métier.
- Les candidats s'engageant dans cette compétition s'assurent de l'accord de leur employeur et de leur disponibilité aux dates des différentes phases du cycle. Ils démontrent une volonté à s'engager sérieusement dans toutes les étapes.
- Le candidat mineur doit obtenir l'accord parental pour valider son inscription.
- Aucune limite d'âge n'est requise.
- Les candidats qui bénéficient de mesures de compensation des désavantages ou sont en situation de handicap, doivent en informer la CP par courriel à ssk@cpih.ch dès leur inscription, afin que les dispositions nécessaires puissent être prises.

5.2. Renonciation

Si un candidat doit, pour des raisons majeures, renoncer à sa participation à l'un des événements, il doit en informer immédiatement la CP afin qu'il puisse être remplacé par un candidat de la liste d'attente. En aucun cas, le candidat qui s'est désisté ne peut prendre part aux événements suivants, il perd définitivement son droit de participation.

5.3. Comportement

Un comportement exemplaire est requis de tous les participants. Les participants représentent les métiers concernés et sont perçus comme des exemples par le public et les futurs apprentis. Bien qu'un esprit de compétition soit important, il doit avant tout favoriser le dépassement de soi.

Aucune nourriture ni boisson en bouteille n'est autorisée dans la zone de compétition, à l'exception de l'espace pause.

Le tri des déchets faisant partie du quotidien, des poubelles pour le tri sont disponibles.

5.4. Tenue vestimentaire

Une tenue correcte est exigée ; le training n'est pas autorisé dans la zone de compétition. Des tenues sont fournies aux participants, elles sont à porter dans la zone de compétition et lors des cérémonies.

- Micromécanicien.ne CFC : chaussures de sécurité, pantalon.
- Dessinateur.trice en construction microtechnique CFC : chaussures de sécurité, pantalon.
- Qualiticien.ne en microtechnique CFC : chaussures de sécurité, pantalon.

Les casquettes, bonnets et chapeaux sont interdits sur l'espace de compétition. Les règles de sécurité concernant l'utilisation des machines doivent être suivies ; les cheveux longs doivent être attachés.

5.5. Téléphone portable

L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite dans l'espace destiné aux qualifications ainsi que celui destiné à la compétition. Des sanctions peuvent être prises en cas de non-respect de cette consigne.

5.6. Indemnisation

Pour les qualifications, les candidats dont le lieu de travail (candidats duals) ou l'école professionnelle (candidats plein temps) se situe à plus d'une heure du lieu des compétitions bénéficient d'une prise en charge la veille.

Les frais suivants sont couverts par la CP:

- 1 nuitée précédant la journée de compétition et une indemnisation de CHF 25.- pour le repas du soir
- 1 petit-déjeuner et 1 repas de midi complet le jour de l'épreuve
- Les frais de déplacement (billet de train aller-retour en 2ème classe depuis l'école professionnelle/entreprise formatrice jusqu'au lieu de l'événement.).

Le teambuilding est intégralement pris en charge par la CP, ainsi que les frais de déplacement.

Pour les championnats suisses individuels en équipe, les candidats sont pris en charge la veille du premier jour de compétition jusqu'au dimanche suivant la cérémonie de clôture. Les frais suivants sont pris en charge par la CP :

- Hébergement
- Petit-déjeuner, repas de midi et repas du soir sur le site de compétition
- Frais de déplacement (billet de train aller-retour 2ème classe depuis l'école professionnelle/entreprise formatrice jusqu'au lieu de l'événement.).

Durant chaque évènement, des collations et des boissons sont à la disposition des participants.

5.7. Concept de sécurité

Sur place, des indications sont transmises et affichées dans la zone de compétition, indiquant les numéros d'urgence, les voies d'évacuation ainsi que le comportement à adopter en cas d'accident. En cas de panne ou de dysfonctionnement d'une machine, il faut en informer immédiatement le chef expert..

5.8. Conditions d'exclusion

Est exclu de la compétition de manière irrévocable le candidat qui ne peut se présenter à l'une des phases du cycle de la compétition. Le premier candidat de réserve sera immédiatement informé de sa participation.

Tout comportement associé à de la tricherie, au non-respect du règlement général ou susceptible de nuire à l'image de la formation entraînera une exclusion immédiate de la compétition par décision de la CP.

Le présent règlement a été rédigé et validé par la CP. Elle se réserve le droit de le modifier à tout moment.